

Département du Nord - Arrondissement de Lille - Métropole Européenne de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 3 décembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 27 novembre 2020

Secrétaire de séance : Monsieur Clément VERRAEST

L'An deux mil vingt, le trois décembre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Marie TONNERRE-DESMET, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

<u>Présents</u>: (18) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Maria Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Éric DOCQUIER, Madame Lilliane DENYS, Monsieur Gérard REMACLE, Monsieur Denis FONTAINE, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Monsieur Jérôme LEMAY, Madame Sophie CANTON, Madame Aurélie LAPERE, Monsieur Robin DELPLANQUE, Monsieur Clément VERRAEST.

Excusé(s) ou Absent(s): (15) Madame Sylvie DELPLANQUE (pouvoir donné à Mme Maria Pilar DESRUMEAUX), Monsieur Jimmy COUPÉ (pouvoir donné à M. Jérôme LEMAY), Monsieur Laurent DEGRYSE (pouvoir donné à Mme le Maire), Monsieur Marc DUFOUR (pouvoir donné à M. Alain RIME), Madame Apolline ARQUIER (pouvoir donné Mme Marie-Stéphanie VERVAEKE), Madame Isabelle VERBEKE (pouvoir donné à M. Eric DOCQUIER), Madame Claudine HEYMAN (pouvoir donné à M. Philippe VYNCKIER-LOBROS), Madame Emmanuelle VANDOORNE (pouvoir donné à Mme Sophie CANTON), Madame Sophie BELE (pouvoir donné à M. Robin DELPLANQUE), Madame Anne VÉRISSIMO (pouvoir donné à Mme Marylène HEYE), Monsieur Antoine MEESCHAERT (pouvoir donné à Mme Aurélie LAPERE), Monsieur Julien DEWAELE (pouvoir donné à M. Luc LECRU), Madame Coralie PERIER (pouvoir donné M. Thierry VANELSLANDE), Madame Sandra VANELSLANDE (pouvoir donné à Mme Lilliane DENYS), Mme Camille VYNCKIER-LOBROS (pourvoir donné à M. Clément VERRAEST).

16 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) - PROGRAMMATION 2021

Rapport de Monsieur Denis FONTAINE, conseiller municipal en charge de la recherche de financements,

Vu en commission générale le lundi 23 novembre 2020

En 2021, la Commune est éligible à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.).

Le taux est fixé en fonction de la valeur du potentiel financier de chaque commune.

Il vous est proposé de recourir à la demande de subventions pour les travaux d'investissements retenus au budget 2021 entrant dans la catégorie suivante: « Travaux de mise aux normes de sécurité, travaux de rénovation thermique et travaux participant à la transition écologique des constructions publiques, ainsi que l'éclairage public situé en agglomération et lié à des problèmes de sécurité ».

Ces travaux seront financés, par fonds propres communaux et par emprunt. Ils concernent dans l'ordre de priorité suivant:

- Eclairage public : le programme 2021 de rénovation de l'éclairage pour un montant de 236 100.68 HT
- Travaux de mise aux normes de sécurité et de rénovation thermique des bâtiments suivants pour un montant de 160 000€ HT :
 - o Mise à niveau du contrôle d'accès au groupe scolaire Camille Claudel.
 - Stade Lietaer salle Devos réfection toitures et lanterneaux vestiaires et réfection luminaires led.
 - o Salle Deporteere rénovation du sol.
 - o Salle de tennis Flament clôture cours tennis extérieurs.
 - o Rocheville remplacement menuiseries de la salle verte + volets roulants.
 - Espace Lecroart visiophonie.
 - o Espace Paul Claudel alarme intrusion.
 - Espace Mots'Art visiophonie et porte d'entrée.
 - o Rénovations chaufferies.
 - o Etang de pêche clôture.

Il vous est donc proposé:

- De confirmer la décision de réalisation des travaux entrant dans les catégories décrites ci-dessus
- De solliciter une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux;
- D'autoriser Madame le Maire à recourir aux procédures nécessaires au dépôt des dossiers de demande de subvention et à signer tous documents et convention relatifs à l'exécution de la présente délibération.
 - Ouï l'exposé de Monsieur Denis FONTAINE, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Maire de Neuville-en-Ferrain Conseillère Départementale du Nord Conseillère de la Métropole Européenne de Lille

ONNERRE-DESMET



